

Stoppons le report de l'interdiction des cages dans les batteries prévu pour 2012

L'industrie de la volaille fait pression pour ajourner l'interdiction par l'Union Européenne de la pratique courante des cages dans les batteries qui consiste à confiner des poules pondeuses dans des cages. Le gouvernement français ne doit pas transiger et doit adopter une position ferme contre le report de l'interdiction des cages dans les batteries qui doit prendre effet en 2012.

Entassées dans des cages crasseuses qui sont empilées, rangées sur rangées, chaque poule pondeuse n'a pas plus d'espace que la taille d'une feuille de papier. Pour éviter les comportements résultant du stress provoqué par leur entassement, les employés coupent le bec des poules, extrêmement sensible, avec des lames brûlantes.

Les tiges métalliques des cages lacèrent souvent les pattes des oiseaux. Obligées de pondre un nombre d'oeufs qu'elles ne pondraient pas naturellement, leurs os se brisent du fait des carences en calcium et du manque d'exercice. Avant qu'elles n'atteignent l'âge de deux ans, les poules pondeuses, épuisées et désormais incapables de pondre, sont envoyées à l'abattoir.

La France à être la première à donner l'exemple en persuadant les membres des autres nations que l'interdiction doit être appliquée en 2012, comme indiquée par la directive.

merci